

GALIOTES.

Longueur de Galiotes.	Tôle à Boudin. Galiotes centrales.				Cornières à Boudin. Galiotes latérales.			
	Écartement d'Axe en Axe.				Écartement d'Axe en Axe.			
	0m91.	1m22.	1m52.	1m52.	0m91.	1m22.	1m52.	1m52.
	Armature.							
	Millimètres.	Millimètres.	Millimètres.	Millimètres.	Millimètres.	Millimètres.	Millimètres.	Millimètres.
1,83	65 × 65 × 9	150 × 9	180 × 9,5	180 × 9,5	150 × 75 × 9,5	165 × 90 × 9,5	180 × 90 × 9,5	180 × 90 × 9,5
2,44	65 × 65 × 9,5	180 × 10,5	200 × 11	230 × 11	150 × 90 × 10,5	200 × 75 × 11	230 × 90 × 11	230 × 90 × 11
3,05	65 × 65 × 10	200 × 12,5	240 × 12,5	250 × 12,5	200 × 90 × 12,5	240 × 90 × 12,5	280 × 90 × 12,5	280 × 90 × 12,5
	Galiotes centrales en Bois.				Galiotes latérales en Bois.			
	Écartement d'Axe en Axe.				Écartement d'Axe en Axe.			
	0m91.	1m22.	1m52.	1m52.	0m91.	1m22.	1m52.	1m52.
	H	L	H	L	H	L	H	L
1,83	140	180	150	180	140	140	150	150
2,44	165	180	190	180	165	165	180	180
3,05	200	180	215	200	200	180	215	200

C = Cornière ordinaire. TB = Tôle à boudin. T = Tôle. H = Hauteur. L = Largeur.

La hauteur des barrots mobiles est la hauteur au milieu de leur longueur. Elle est mesurée depuis l'armature supérieure jusqu'au bord inférieur. La hauteur des galiotes est mesurée depuis la face inférieure des panneaux de fermeture jusqu'au bord inférieur. Pour des longueurs et écartements intermédiaires les dimensions sont obtenues par interpolation. Lorsque l'emploi de tôles est exigé, deux cornières ayant les dimensions spécifiées pour les armatures doivent être placées à la partie haute et à la partie basse du barrot mobile. Lorsque des tôles à boudin sont exigées, deux cornières ayant les dimensions exigées pour les armatures doivent être placées à la partie supérieure du barrot mobile ou de la galiote. Lorsque des cornières à boudin sont exigées, une cornière ayant les dimensions exigées pour les armatures doit être placée à la partie haute. Lorsque les largeurs exigées pour les pannes d'une cornière sont différentes, la panne la plus large doit être disposée horizontalement.

\* Dans les navires dont la longueur ne dépasse pas 30m50 la hauteur des barrots mobiles constitués par des tôles et des cornières peut être égale à 60 pour cent de la hauteur donnée à la table; la hauteur des barrots mobiles en acier constitués par une cornière à boudin ou par une tôle à boudin peut être égale à 80 pour cent de la hauteur donnée à la table; l'épaisseur des tôles, cornières à boudin et tôles à boudin doit être celle qui correspond, dans la table, à la hauteur réduite, sans toutefois que cette épaisseur puisse être inférieure à 7 m/m5. Les hauteurs et les largeurs des galiotes en bois peuvent être égales à 80 pour cent des dimensions données à la table; mais les galiotes centrales ne doivent pas avoir une largeur inférieure à 165 millimètres pour les galiotes latérales. Dans les navires dont la longueur est comprise entre 30m50 et 61 mètres les dimensions des barrots et des galiotes doivent être déterminées par interpolation linéaire.